

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120002839

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Image et son

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle, ouverte depuis 2003, forme des infographistes et des développeurs 3D spécialisés dans l'un des trois domaines suivants : 3D en architecture, 3D pour l'art (et création de jeux vidéo), et développement d'applications en 3D temps réel. Les métiers visés sont : infographiste 2D/3D, développeur 3D, animateur de création 3D, analyste programmeur, assistant de chef de projet. La formation, localisée au Puy-en-Velay, est portée par l'Institut universitaire de technologie de Clermont-Ferrand. Elle accueille un public essentiellement en alternance en apprentissage, accessoirement en formation initiale, en contrat de professionnalisation ou validation d'acquis de l'expérience.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	35
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	11 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	58 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	75 % de 46 % à 76 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence apporte des compétences très spécialisées et est professionnalisante par son fonctionnement en alternance. Elle bénéficie d'un réseau étoffé de partenaires qu'elle étend progressivement. Elle connaît cependant de fortes fluctuations de ses effectifs ; ce qui présume, malgré l'absence d'information sur le nombre de candidatures sur l'ensemble de la période de référence, un manque d'attractivité eu égard aux effectifs souhaités, qui sont d'ailleurs relativement élevés en raison de la spécialisation en trois parcours. La formation peut ainsi apparaître comme une licence de niche pour laquelle le taux de pression est insuffisant, notamment du fait d'une localisation excentrée.

Les diplômés intègrent le marché du travail dans les métiers visés et dans diverses régions du territoire national, mais les taux d'insertion restent relativement modestes. De nombreux diplômés poursuivent en effet leurs études, et les enquêtes à six mois indiquent une nette détérioration du taux d'emploi, montrant que la formation est fortement touchée par la crise.



La licence ne comporte pas de conseil de perfectionnement malgré son fonctionnement en apprentissage. Par ailleurs, elle est solide dans ses contenus, et apparaît de qualité sur le plan pédagogique et cherchant à innover pour développer des perspectives d'embauche. Cette formation n'a cependant qu'une très faible part de son public issu de L2, sans dispositif pour chercher à y remédier.

- Points forts :
 - La bonne qualité pédagogique.
 - La professionnalisation par contrat d'apprentissage.
 - Des contenus pédagogiques de qualité.
 - Le bon taux de réussite.

- Points faibles :
 - La faible attractivité.
 - Une licence de niche, à faible bassin d'emploi régional.
 - Une formation touchée par la crise.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.
 - La très faible proportion du public issu de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable qu'une étude plus précise soit réalisée sur les attentes des professionnels afin d'améliorer le contenu de la formation et augmenter les perspectives d'emplois après la licence, et cela malgré la crise économique. Il faudrait dans cette perspective mettre en place un conseil de perfectionnement pour renforcer le regard et la participation des entreprises à l'évolution de la formation. Il conviendrait dès lors d'apporter toutes informations utiles sur l'évolution du nombre des candidatures, sur les taux de pression. Le conseil de perfectionnement pourrait établir des préconisations pour moduler les effectifs, faire évoluer les critères de sélection afin de les mettre en adéquation avec les perspectives d'emploi. On pourrait également réfléchir au positionnement de la formation dans l'ensemble de l'offre, compte-tenu de la localisation géographique de la licence.

Il conviendrait de chercher à renforcer l'attractivité de la formation par des actions de communication et de mettre en place rapidement, dans cette perspective, les passerelles spécialisées pour les étudiants issus de L2, qui ont été envisagées avec l'Université Blaise Pascal. La politique de développement à l'international envisagée, paraît également pertinente, sous réserve de disposer d'une bonne capacité d'identification du public afin qu'il soit en adéquation avec le contenu de la formation.